

Année 2008

Date de parution
Janvier 2008

JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

LE MOT DU MAIRE

Le mandat municipal approche de son terme. On peut mesurer le chemin parcouru ces dernières années. Il reste encore beaucoup à faire. Je demeure, comme je l'ai toujours été, à la disposition de tous pour continuer dans le respect de chacun et l'intérêt général.

Mes remerciements vont à l'ensemble de l'équipe municipale, au personnel communal, aux dirigeants associatifs et à la population villefranchoise pour tout les soutiens solidaires dans ces actions.

En cette Nouvelle Année je formule des vœux de santé, de bonheur et de réussite pour tous. Soyons fiers d'être villefranchois.

Rose Marie SORIA

Bilan de l'action municipale 2003/2008 5 ANNEES DE REALISATIONS

Petit rappel :

Mr François Galté, Maire de Villefranche, est entré en fonction le 23 Mars 2001. Suite à sa démission, Rose-Marie Soria, alors adjointe, a été élue le 13 janvier 2003 pour lui succéder. Le présent bilan porte exclusivement sur les réalisations de ces cinq années de mandat. Toute personne désireuse d'obtenir des informations sur des opérations qui ne figurent pas ici, ou des précisions techniques et financières, est invitée à s'adresser au Secrétariat de mairie, ou à Mme le Maire.

D'où vient l'argent de la commune ?

Le budget de la commune s'appuie sur les taxes et redevances, les recettes immobilières (locations, gîtes, garages, parkings), le produit de la visite des remparts, la régie des parcs de stationnement et les subventions (voir tableaux en fin d'article).

Après une très légère augmentation en 2004, 0,27% par exemple pour la taxe d'habitation, les taux sont restés parfaitement stables. Ces taux nous permettent d'affirmer que le niveau des prélèvements à Villefranche de Conflent se situe très largement en dessous de la moyenne nationale et parmi les plus bas des Pyrénées-Orientales. Compte tenu de l'inflation (environ 6% en cumulé) nous pouvons même considérer que les impôts et taxes locales ont nettement baissé au cours de ces quatre dernières années.

Des impôts stables et pourtant des investissements et un budget en progression, à cela une explication, le plus de notre financement : les subventions

Pour éviter aux Villefrancois de vider leur porte-monnaie tout en se donnant les moyens d'avancer l'équipe municipale s'est lancée dans un remarquable travail de recherche de fonds. De nombreux partenaires ont été sollicités et grâce au bien-fondé des demandes et à la solidité des dossiers la plupart ont répondu présent. C'est ainsi que des financements à 80% et parfois à 90 % ont été obtenus pour les investissements (c'est à dire que seuls 10 ou 20 % ont été à la charge de la commune). Durant le mandat un seul emprunt a été effectué pour la station d'épuration.

Parmi les partenaires qui ont attribué des financements ou contribué à en obtenir, on peut citer la Communauté Européenne, l'Etat Français (DGE, Ministère de la Culture, Ministère du Tourisme), la Région Languedoc Roussillon, le Département, le Parc Naturel Régional des Pyrénées-Orientales, le Pays Terres Romanes en Pays Catalan, le Réseau Culturel Terres Catalanes, le Réseau des Sites Majeurs de Vauban, la Fondation du Patrimoine et l'Association pour le Patrimoine Frontalier Catalan.

Avec des frais de fonctionnement en baisse constante et des retours sur investissement en hausse (voir tableau n°2) on peut constater que la commune de Villefranche fonctionne de manière très satisfaisante: son budget progresse plus rapidement que la moyenne nationale et à un rythme plus soutenu que le coût de la vie et le P.I.B. Ces très bons résultats sont dus, puisque les impôts locaux sont restés stables, au volume des aides extérieures que la municipalité a su obtenir.

L'action de la municipalité à porté sur trois aspect essentiels de la vie des Villefrancois et Villefrancoises

1) La qualité de vie d'abord

- La préservation de l'environnement est une question qui nous est chère
- Une réalisation nécessaire: notre station d'épuration. Parfaitement écologique et respectueuse de l'environnement, elle fait appel à des technologies novatrices, constitue désormais une référence au plan national et est en accord avec les règlements européens.
- La gestion de l'eau, appelée à devenir dans le futur un véritable "or blanc", a retenu également toute l'attention de l'équipe municipale: remplacement du matériel de pompage et mise aux normes du captage d'eau potable du puits des racines; installation d'un dispositif automatique de télé-surveillance pour la distribution de l'eau potable; remplacement de l'ensemble des vannes d'eau potable et compléments sur certains secteurs pour une meilleure répartition; restauration et aménagement du chemin de ronde, réseau d'assainissement, rajouts de regards individuels de visite et réseau de récupération des eaux pluviales. Tous ces travaux nécessaires s'inscrivent dans une prise en compte plus générale, avec le tri sélectif par exemple, de la préservation des richesses naturelles de Villefranche de Conflent.

Les taxes et redevances

Tableau I	2003	2004	2005	2006	2007
Taxe d'habitation	8.39 %	8.56 %	8.56 %	8.56 %	8.56 %
Taxe foncière taxe foncière non bâti	13.27 %	13.53 %	13.53 %	13.53 %	13.53 %
	36.43 %	37.16 %	37.16	37.16 %	37.16 %
Taxe professionnelle	13.99 %		13.99	13.99 %	13.99 %
EAU (forfait)	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
Consommation m3	1.10 €	1.10 €	1.10 €	1.10 €	1.10 €
Assainissement (m3)	0.80 €	0.85 €	0.90 €	0.95 €	0.95 €

Le compte administratif

Il s'agit du résultat des opérations financières de la commune (dépenses et recettes) au terme d'une année. Celui de 2007 n'a pas encore été voté par le Conseil Municipal

Tableau II		2002	2003	2004	2005	2006
FONCTIONNEMENT	Dépenses	355 000	365 000	366 000	433 000	417 000
	Recettes	424 000	449 000	451 000	499 000	451 000
INVESTISSEMENT	Dépenses	76 000	247 000	118 000	250 000	121 000
	Recettes	167 000	217 000	90 000	175 000	234 000

Remarque :

⇒ Les fluctuations des chiffres d'une année sur l'autre s'expliquent par le fait qu'il existe souvent des décalages entre l'engagement des frais et la perception des subventions correspondantes, lesquelles peuvent n'arriver qu'un an plus tard. Il faut donc, au delà des variations ponctuelles, analyser ces chiffres dans leur évolution globale

En route vers l'UNESCO

Une des actions les plus marquantes de la municipalité est la démarche engagée pour faire inscrire notre village au patrimoine mondial de l'UNESCO si tel était le cas, nous rejoindrions les trois seuls autres monuments inscrits au Patrimoine Mondial en Languedoc Roussillon: Le Pont du Gard, la Cité de Carcassonne et la Canal du Midi. Le long et patient travail de recherche, de mise en conformité, de montage des dossiers va porter ses fruits. L'honneur et la notoriété ainsi que les retombées économiques qui vont découler de notre appartenance aux grands sites Vauban vont donner à Villefranche une place de premier plan dans le département. Grâce à cette action, nous serons plus que jamais fiers d'être Villefranchois et Villefranchoises.

- Pour nos anciens c'est la mise en place de portage de repas à domicile, ou l'organisation des aides à domicile pour les soins, le ménage ou des sorties.
- Pour donner toutes leurs chances à nos enfants l'école communale a été entièrement réhabilitée et des équipements informatiques installés
- Une agence postale et un Point Infos Tourisme ont été ouverts
- Afin de créer une dynamique, d'accueillir de nouveaux arrivants et de mieux loger les déjà résidents, 7 appartements ou espaces commerciaux ont été créés ou réhabilités: rue Saint Jean (2 appartements), rue Saint François (2 appartements), rue Saint Pierre (1 appartement, 1 magasin), rue Saint Jacques (1, appartement), enfin le Bastion du Dauphin a été aménagé pour accueillir "La boutique du champignon"
- De nombreuses aides en matériel ou financières ont également été accordées aux diverses associations du village
- Réhabilitation des concessions abandonnées et construction d'un columbarium au cimetière...

2) La défense du patrimoine

Notre patrimoine, nous y sommes tous très attachés à Villefranche de Conflent car nous savons qu'il est notre richesse et que c'est grâce à lui que nous pourrions assurer notre avenir et celui de nos enfants.

Ont été réalisés:

- La restauration et l'aménagement du Corps de Garde de la Porte d'Espagne
- Dans le cadre de la restauration des remparts: la restauration complète de la cour, la couverture en lloses de l'escalier et la consolidation de la base du Bastion du Dauphin, la restauration et réfection des toits des tours du Diable et du Portalet, la restauration et couverture du Front Nord des remparts, la restauration et couverture du Bastion de la Montagne des Aspics
- La réalisation d'une copie en résine de la Statue de St Jean permet de protéger l'original tout en conservant à la niche de la rue St Jean tout son cachet
- La réfection de la cour et de l'entrée de l'Ancien Hôpital Militaire était nécessaire de même que le remplacement des portes de garages municipaux rue St Jean
- Le dégagement et la valorisation des abords de la Porte d'Espagne sont en cours ...

3) le développement

Loin de stagner et de se contenter de vivre sur ses acquis, l'équipe municipale a mis tout en oeuvre pour donner toutes ses chances à l'avenir de Villefranche et ce par divers moyens:

Prévoir l'avenir, c'est mettre toutes les chances de son côté

La municipalité a ainsi fait réaliser par des organismes compétents des études techniques préalables et des états des lieux (qui n'existaient pas) en matière de :

- Schéma directeur d'assainissement (2003), ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et paysager) (2003), Plan de Rénovation de Hameaux et Villages (2003), restauration et réhabilitation des remparts (2004), schéma directeur d'eau potable (2004) sans lesquels aucun travail sérieux n'aurait pu être effectué
- Les deux dernières études permettront d'apporter des améliorations durables au village dans l'avenir: il s'agit d'un diagnostic d'éclairage public (2006) et d'un plan de réhabilitation et renouvellement voirie et réseaux (2007)

Ces études définissent des objectifs, fixent des cadres et précisent des coûts pour les interventions à venir.

Grâce au travail fourni la municipalité est aujourd'hui engagée sur de nombreuses conventions d'objectifs:

Ces conventions permettent d'obtenir des aides matérielles et financières pluriannuelles pour la réalisation et la mise en place de projets ayant trait pour les principales :

- aux Plus Beaux Villages de France (5 en pays Catalan : Castelnou, Eus, Evol, Mosset et Villefranche) (2004)
- au patrimoine avec la Fondation du Patrimoine (Fonds national pour le Patrimoine Fortifié) (2006),
- à l'inscription de Mont Louis et Villefranche de Conflent au Patrimoine Mondial de l'Unesco (Convention d'Objectifs avec le Conseil Régional L.R., le Conseil Général des P.O., et le Réseau des Sites Majeurs de Vauban)

La signature de ces conventions permet d'assurer la continuité du travail engagé.

Seul on n'est rien...

Outre les partenaires financiers énumérés plus haut, et les associations locales qu'elle a fait bénéficier de subventions ou d'aides matérielles, la Municipalité s'est associée aux actions entreprises dans le cadre de : l'Association Nationale des Plus Beaux Villages de France, la Fundacio Privada « les Forteleses Catalanes », l'Association Nationale Vauban, la Fédération Alpyfort, le SIVOM Têt Rotja, l'ADESEP (Association pour le Développement des Services à la Population), l'Association Braille et Culture, l'Association des Amis du Chemin de St Jacques de Compostelle en Roussillon, l'Association des Médailleurs dans l'Ordre National des Palmes Académiques, l'Association des Vieilles Maisons Françaises...

Année 2008

Date de parution

JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

ERRATUM

LES TAXES ET REDEVANCES

Dans le Journal Municipal de janvier 2008 le tableau des quatre taxes comportait quelques erreurs. En effet, il a été exprimé en euros alors qu'il faut le lire en pourcentages, la colonne Taxe Professionnelle apparaît deux fois, à la place de la Taxe Foncière.

Nous vous présentons toutes nos excuses et vous prions de trouver le tableau corrigé ci-dessous :

Tableau I	2003	2004	2005	2006	2007
Taxe d'habitation	8.39 %	8.56 %	8.56 %	8.56 %	8.56 %
Taxe foncière	13.27 %	13.53 %	13.53 %	13.53 %	13.53 %
Taxe foncière non bâti	36.43 %	37.16 %	37.16 %	37.16 %	37.16 %
Taxe professionnelle	13.99 %		13.99 %	13.99 %	13.99 %
EAU (forfait)	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
Consommation m3	1.10 €	1.10 €	1.10 €	1.10 €	1.10 €
Assainissement (m3)	0.80 €	0.85 €	0.90 €	0.95 €	0.95 €

Année 2008

Date de parution

JOURNAL DE LA MUNICIPALITE DE VILLEFRANCHE DE CONFLENT

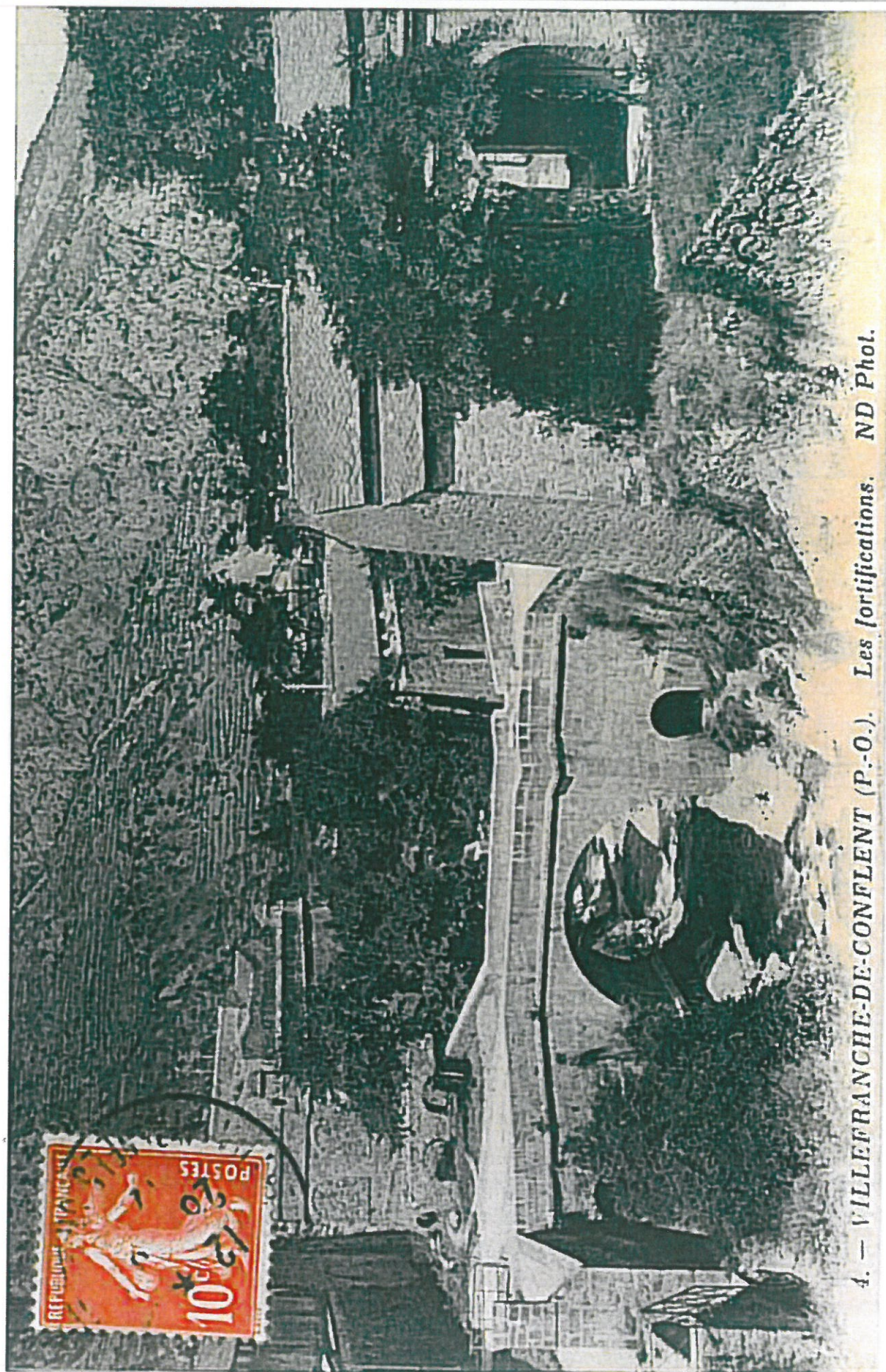
ERRATUM

LES TAXES ET REDEVANCES

Dans le Journal Municipal de janvier 2008 le tableau des quatre taxes comportait quelques erreurs. En effet, il a été exprimé en euros alors qu'il faut le lire en pourcentages, la colonne Taxe Professionnelle apparaît deux fois, à la place de la Taxe Foncière.

Nous vous présentons toutes nos excuses et vous prions de trouver le tableau corrigé ci-dessous :

Tableau I	2003	2004	2005	2006	2007
Taxe d'habitation	8.39 %	8.56 %	8.56 %	8.56 %	8.56 %
Taxe foncière	13.27 %	13.53 %	13.53 %	13.53 %	13.53 %
Taxe foncière non bâti	36.43 %	37.16 %	37.16 %	37.16 %	37.16 %
Taxe professionnelle	13.99 %		13.99 %	13.99 %	13.99 %
EAU (forfait)	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
Consommation m3	1.10 €	1.10 €	1.10 €	1.10 €	1.10 €
Assainissement (m3)	0.80 €	0.85 €	0.90 €	0.95 €	0.95 €



4. - VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT (P.-O.). Les fortifications. ND Phot.





